

THESE :

Qu'est-ce qu'un dogme ? du grec *dokein* (paraître, sembler vrai), le terme désigne une opinion avertie, une doctrine. Il prend une connotation juridique dans le Nouveau Testament (décrets...). Thomas d'Aquin le définit comme une *fragmentation* de la Vérité unique, fragmentation nécessaire à l'intellect humain pour saisir le Mystère de Dieu. La CTI (1990) le définit comme *une doctrine dans laquelle l'Eglise propose de façon définitive une vérité révélée*. Il est donc la vérité éternelle de Dieu qui se révèle, mais exprimée dans le langage temporel des hommes. Le dogme traduit par là cette capacité du langage humain à *dire Dieu*, à exprimer son Mystère transcendant. Cependant l'expression dogmatique purifie le langage pour le rendre apte à cette fonction transcendante.

Le problème est que le langage continue également sa vie propre (d'où un *conditionnement* historique des expressions dogmatiques), et donc le dogme appelle un travail d'interprétation, d'herméneutique, au fil des siècles...

En quoi consiste le conditionnement historique des dogmes ? Le langage évolue. De même la connaissance humaine. De même le contexte culturel, théologique (hérésies...), philosophique... Le dogme est donc soumis à cette triple historicité.

Par ailleurs, Dieu ne se laisse pas enserrer dans une formule, si parfaite soit-elle. « *Si comprehendis, non est Deus* » disait Augustin.

Cependant, ce qui est énoncé de Dieu peut quand même être vrai, exempt d'erreur, même si c'est bien évidemment incomplet.

En quoi consiste alors le « progrès » du dogme ? Il ne correspond pas à une augmentation (quantitative) de la foi : le développement des dogmes n'est pas « *une augmentation de la connaissance intellectuelle* ». Il n'est pas le fruit d'une déduction logique : pas de développement selon un mode hypothético-déductif, comme pour un système. La foi que nous professons est *substantiellement* celle des apôtres.

Mais les dogmes sont obtenus par abstraction à partir du Mystère révélé, fractionné (en dogmes) pour être appréhendable par l'intelligence humaine. Le développement du dogme consiste bien en effet à **fractionner** à l'usage de l'intelligence un tout déjà complet en lui-même (le Dépôt révélé), si bien que la foi n'augmente pas, l'explicite étant déjà contenu dans l'implicite. Ce progrès de l'expression dogmatique est celui d'une **explicitation** de ce qui est déjà implicitement contenu dans la Révélation originelle.

Historiquement, telle époque ou culture voit naître telle ou telle problématique ou opinion (ex : le relativisme), qui appellent alors une nouvelle explicitation du message de l'Évangile. Le dogme vient répondre à ces situations très concrètes, historiques, sociales, ecclésiales, culturelles, philosophiques... hérésies parfois qui menacent d'une façon ou d'une autre l'intégrité du Mystère Révélé. Il répond en fragmentant pour l'intelligence cette totalité du Mystère, en extrayant une réponse particulière – une explicitation - adaptée à la problématique contextuelle. Le dogme est donc comme une réponse à une menace d'hérésie, qui enfermerait le Mystère Révélé. Loin de le clore ou de le figer dans une formule, il garde donc *ouvert* la *plénitude* du Mystère révélé. C'est l'hérésie au contraire, qui voudrait toujours réduire le Mystère Révélé à la dimension de notre compréhension, et qui dès lors, le clot, l'enferme, le dénature, le limite dans l'impasse de notre appréhension intellectuelle, et lui ferme tout horizon transcendant.

La force motrice de ce progrès est l'Esprit Saint, qui nous introduit dans la vérité toute entière (Jn 16,13), tel qu'il parle à travers le Magistère de l'Église, appuyé sur le *sensus fidei*.

Le dogme appelle donc une interprétation, une herméneutique. Selon quels principes ? Cette herméneutique doit respecter une triple fidélité

- vis-à-vis du passé : le dogme est anamnèse, *verbum rememorativum*
- vis-à-vis du présent : le dogme est vivant, actuel, et doit parler à l'homme d'aujourd'hui, *verbum demonstrativum*
- vis-à-vis du futur : le dogme témoigne de la réalité eschatologique, *verbum prognosticum*

• Bibliographie essentielle :

- « L'interprétation des dogmes » (CTI, 1990)
- *Mysterium Ecclesiae* (CDF, 1973):

• Bibliographie annexe :

- « *Donum Veritatis*, instruction sur la vocation ecclésiale du théologien » (Congrég. pour la Doctrine de la Foi, 1990)
- *Dei Verbum* (Vatican II, Paul VI, Constitution dogmatique, 1965)
- *Lumen Gentium* (Vatican II, Paul VI, Constitution dogmatique, 1964)
- *Pastor Aeternus* (Vatican I, Pie IX, Constitution dogmatique, 1870)
- « Magistère et Théologie » (Commission Théologique Internationale, 1976)
- « Le *Sensus Fidei* dans la vie de l'Église » (Commission Théologique Internationale, 2014)

A – Le concept théologique de « dogme ».

A1 - APPROCHE HISTORIQUE (Histoire du mot « dogme »)

• **CULTURE GRECQUE** : Le mot dogme vient du verbe grec "*dokein*" (paraître, sembler, sembler bon) et désigne une opinion avérée (celle du médecin par exemple), une doctrine (philosophique ou autre) ou un arrêt de justice. [*doxa* vient à la base de *lueur, clarté, splendeur, lumière. ce qui apparaît lumineux*).

• Dans le **NOUVEAU TESTAMENT**, le terme "dogme" revêt une connotation juridique : par exemple les dispositions de la Loi juive (Col 2, 14 ; Ep 2, 15), l'édit de César Auguste (Lc 2, 1), ou les "décisions" du concile de Jérusalem (Ac 16,4 : « *Dans les villes où ils passaient, ils transmettaient, en recommandant de les observer, les décrets (dogmes) portés par les apôtres et les anciens de Jérusalem* »).

→ C'est donc un point de doctrine autorisé, digne de foi. Kérygmatisé, il devient alors article du credo de l'Eglise.

• **PERES DE L'EGLISE** : contexte des hérésies, dont les *dogmes* (= affirmations) s'opposent aux *dogmes orthodoxes* (i.e. de l'Eglise). La fidélité à la *munus regendi* de l'évêque est demandée.

• **VINCENT DE LERINS (V°)**, le *Commonitorium* et l'universalité – catholicité (partout, toujours, par tous)¹.

• Apport de **TH D'AQUIN** : les articles de foi sont une fragmentation voulue par l'intellect de la Vérité unique. Autant de petites perceptions de la Vérité unique (IIaIIae, q.1, a.6, s.c.) :

« Il y a cette définition d'Isidore : "L'article est une saisie de la vérité divine tendant à cette vérité même". Or la vérité divine ne peut être saisie par nous que suivant une certaine distinction : **ce qui en Dieu est un, devient multiple dans notre intelligence**. Les choses à croire doivent donc se distinguer en articles »².

• **TRENTE** :

1. le contexte : la Réforme protestante exige une redéfinition de l'objet du dogme, de son degré de certitude, du rôle du Magistère, de la valeur des Conciles. Les croyants, eux, oscillent entre un piétisme obéissant (>Kant), et un subjectivisme sentimental (>Schleiermacher³).

2. la réponse du Concile : Conception encore intellectualiste de la Révélation. Les « vérités de foi »⁴ guident à la « *fides qua* » (foi subjective), et canalisent les dérives subjectivistes de la foi.

- Le XVII^e siècle clarifie encore ce mouvement nécessaire de systématisation du *depositum fidei* en foi objective (*fides quae*), par les dogmes, propositions → « Ce qui est révélé comme Parole de Dieu est proposé à tous par l'Eglise catholique » (Veronius. 1646).

• **VATICAN I** : reprend Lérins et Veronius.

DF (DH 3011) : « Ajoutons qu'*on doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu* dans la Parole de Dieu, écrite ou transmise par la Tradition, et que l'Eglise propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel ».

→ le dogme est une proposition logique exprimant dans le langage humain une Vérité surnaturelle (Ecr.+Trd°)

→ L'expression de cette vérité donnée par Dieu appartient à l'Eglise.

→ C'est le rôle du Magistère, l'exprimant par un acte explicite et solennel, ou comme enseignement ordinaire.

¹ **COMMONITORIUM**: « il est de la plus haute importance, devant la multiplicité tortueuse des erreurs, que l'interprétation des prophètes et des apôtres soit régulée sur la ligne et dans la norme du sens ecclésiastique et catholique. Dans l'Eglise catholique, il faut prendre grand soin de retenir pour vrai ce qui est cru partout, toujours et par tous. Ceci en effet est vraiment catholique... (...) Les enseignements de l'Eglise auront donc pour règle l'universalité, l'antiquité et le consensus général. Nous suivons l'universalité quand nous confessons comme vraie et unique foi celle que l'Eglise entière professe dans tout le monde. Nous suivons l'antiquité quand nous ne nous séparons en rien des sentiments que proclamaient de façon notoire nos prédécesseurs et nos saints Pères. Nous suivons le consensus général, enfin, quand nous embrassons les définitions et doctrines de tous (ou quasi) les évêques et docteurs »

² **Ad 1.** Il y a des choses à croire qui le sont pour elles-mêmes, et d'autres qui le sont en référence aux premières. Il en est de même dans les sciences, où certaines choses sont proposées comme étant visées pour elles-mêmes, et certaines pour la manifestation des autres. Or, parce que la foi a principalement pour matière ce que nous espérons voir dans la patrie, selon l'épître aux Hébreux (He 11,1) : " La foi est la garantie des biens que l'on espère", tout ce qui nous ordonne directement à la vie éternelle appartient essentiellement à la foi : tels sont la trinité des Personnes du Dieu tout-puissant, le mystère de l'incarnation du Christ, etc. C'est dans ce domaine qu'on distingue les articles de foi. En revanche, certaines choses sont proposées dans la Sainte Écriture, et nous devons y croire, sans qu'elles soient principalement visées, mais elles sont là pour la manifestation des premières ; ainsi qu'Abraham ait eu deux fils, qu'un mort ait été ressuscité au contact des ossements d'Élisée, et d'autres faits de ce genre, qui sont rapportés dans la Sainte Écriture pour servir à la révélation de la majesté de Dieu ou de l'incarnation du Christ pour tous ces faits il n'y a pas à distinguer d'articles.

Ad 2. La raison formelle de l'objet de foi peut être prise d'un double point de vue. D'abord, du côté de la réalité même que l'on croit. A cet égard, la raison formelle de tout ce qui est à croire est une : la « vérité première » ; et de ce point de vue, on ne distingue pas d'articles. D'une autre façon, la raison formelle des choses à croire peut être prise du côté du croyant. A cet égard, la raison formelle de ce qui est à croire réside en ce que cela échappe à notre vue ; c'est ainsi que se distinguent les articles de foi, nous venons de le voir.

³ SCHLEIERMACHER : « les articles de foi sont les conceptualisations des vécus religieux ». Sch. lie le dogme au sentiment religieux de sorte que je le comprenne (→ vécu subjectif de la Vérité).

⁴ pas encore le concept moderne de 'dogme', comme *proposition*.

• crise de la **MODERNITE** : HARNACK (le dogme est une « prison de l'Évangile »), BLONDEL (la vérité y est imposée de l'extérieur alors que Dieu parle à *l'intérieur* (// Aug.). Le dogme est le produit d'une époque, et comme tel contingent)

• **VATICAN II** : Insistance sur l'action de l'ES.

- LG 25 : la *munus docendi* des évêques, l'infaillibilité, etc...
- DV 2-5 : la Révélation selon une clé historico-relationnelle.
- DV 24 : le dogme comme clé d'interprétation⁵ de l'Écriture, *âme* et *fondement permanent* de la théologie.
- DV 10 : la Magistère au service de la Parole dans la Tradition.
- UR 11 : la hiérarchie des Vérités.

A2 - APPROCHE CONCEPTUELLE

↳ à partir de : **CTI (1990), « L'interprétation des dogmes »**, sous la direction de W. Kasper. Cf. DC. 1990, n° 2006, p. 489-502.

CTI. B.III.3: « L'enseignement magistériel de la vérité peut se réaliser sous des formes diverses et plus ou moins expressément, et selon des degrés variables d'obligations ».

Problèmes sur le *contenu* des dogmes, leur *multiplicité*, *l'autorité* qui les fonde : Ma compréhension du dogme n'implique-t-elle que mon intelligence ? Dans quelle mesure mon intelligence peut comprendre l'explicitation du Mystère qu'est un dogme ? Au nom de quoi le Magistère peut-il me dicter cette explication, sans enfreindre autoritairement ma liberté ? Si l'objet des dogmes est unique (la Révélation), comment s'articulent-ils entre eux ?

Dans l'Église, nous avons alors **trois niveaux co-impliqués** : « la doctrine, la vie et le culte », l'Église célèbre ce qu'elle croit, et vit ce qu'elle célèbre. (**DV 8** : « l'Église perpétue dans *sa doctrine, sa vie et son culte* et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit. ») → Ces trois aspects sont intimement liés entre eux dans la *paradosis* (transmission). Ainsi selon ces 3 articulations se comprend le dogme.

La CTI continue (B.III.3) : « Dans un sens stricte, un **DOGME est une doctrine dans laquelle l'Église propose de façon définitive une vérité révélée, sous une forme qui oblige le peuple chrétien dans son entier**, de sorte que sa négation comme une hérésie est stigmatisée par l'anathème... »

↳ Donc **deux composantes** : « une première composante, *doctrinale*, et une seconde qui relève de la *discipline* ».

Il y a donc un aspect fondamental (la Vérité), et un autre lié à l'unité de l'Église (excommunication...), garante de cette Vérité qui la fonde. Durant les 16 premiers siècles, l'on ne parlait pas de dogme, mais de *regula fidei*.

⊗ A partir de là, **deux dangers** : celui d'un positivisme étroit (H. de Lubac parle de la « dogmatique du Denzinger... ») et celui d'un minimalisme dogmatique...

⊙ mais parallèlement, **double intégration des dogmes** :

1. « l'intégration de chacun des dogmes **dans l'ensemble de tous les dogmes**. Ils ne sont compréhensibles qu'à partir de leur lien intrinsèque (le *nexus mysteriorum* de DF⁶), et dans leur structure d'ensemble. » (puis, c'est là que la CTI parle d'une *hiérarchie des vérités*, en fonction de leur lien au Christ Cf. UR 11. ThA : « l'acte du croyant ne se termine pas à un énoncé, mais à la réalité »⁷).

2. « l'intégration de l'ensemble des dogmes **dans la totalité de la doctrine et de la vie ecclésiales** », (L'Église tend constamment vers la Vérité, dit DV 8)⁸.

+ **L'Écriture même fonde formellement l'autorité du Magistère** (III-3):

« De telles affirmations doctrinales de droit sacré ont un fondement incontestable *dans la Sainte Écriture*, en particulier dans le pouvoir de lier et de délier que Jésus a donné à l'Église, et qui a force de loi même au ciel, c'est-à-dire devant Dieu (Mt 16,9 et 18,18). Même l'anathème a un fondement dans le NT (1 Co 16,22, Ga 1,8s, etc...) »

→ C'est l'Écriture qui fonde la possibilité de telles affirmations dogmatiques (pouvoir de lier et délier...).

→ Le Magistère reçoit l'Écriture, et est 'à son service' (DV). Le Magistère est donc lui-même don de Jésus à son Église (Tu es Pierre...). L'Église n'a pas inventé le Magistère. Il est don de Jésus, et cela fonde son autorité. C'est le Seigneur qui fonde et guide l'Église, non le Magistère.

→ Cette interaction Jésus-Église nous fait comprendre ce qu'est le Magistère. Le croyant accueille dès lors le Magistère comme *l'agir du Christ dans l'Église*. Dans ce sens, l'Église cherche le Seigneur sous la guidance de l'ES : infaillibilité, indéfectibilité (ca n'est pas une caractéristique de l'Église, mais de *l'agir de l'ES* dans son Église).

→ **Mt 16** : "Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je?". Simon-Pierre répondit: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant." En réponse, Jésus lui dit: "Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette REVELATION t'est venue, non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux (INDEFECTIBILITE). Eh bien! moi je te dis: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église

⁵ Dans l'Écriture (« inséparable de la Tradition »), la théologie « se fortifie, s'affermir, se rajeunit » (« tandis qu'elle scrute, sous la lumière de la foi, toute la vérité, qui se puise cachée dans le mystère du Christ. »)

⁶ DH 3016 : le *lien intrinsèque* qui unit les mystères entre eux et donne à la raison éclairée par la foi une certaine intelligence des mystères.

⁷ « *actus credentis non terminatur ad enuntiabile, sed ad rem* » (ST Ilallae, q.1, a.2, ad.2)

(*HIERARCHIE*), et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux: quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié (*INDEFECTIBILITE* de Pierre)." Alors il ordonna aux disciples de ne dire à personne qu'il était le Christ (*HIERARCHIE*)»

→ La REVELATION fonde L'INDEFECTIBILITE qui fonde la HIERARCHIE.

CONCLUSION : La révélation est l'action de Dieu par laquelle celui-ci se révèle lui-même dans l'histoire; Elle atteint son sommet en la Personne de Jésus Christ. Or en s'incarnant, la Parole de Dieu assume pleinement la condition historique des hommes → le dogme est donc **la vérité éternelle** de Dieu exprimée **dans le langage temporel** des hommes⁹.

→ **Le paradoxe du DOGME est parallèle au paradoxe de L'INCARNATION.**

La culture actuelle privilégie l'interprétation comme langage sur le langage lui-même. Certes, le langage exprime d'abord les **expériences intramondaines**, c'est pour cela qu'il peut être vecteur de communication ; ces expériences toutefois ne pourraient pas avoir lieu si elles ne se déroulaient pas sur un fond qui les porte en réalité ; elles sont **pensables sur fond d'infini**. En d'autres termes, ce n'est pas l'infini qui est extrapolé à partir du fini (chose impossible, car pour extrapoler à partir du fini, il faut toujours une précompréhension de l'infini), c'est le **fini qui n'est pensable qu'à partir de l'infini** sur lequel il se détache. L'incarnation du Verbe nous apprend donc que notre langage, nos verbes, ont une capacité réelle, quoique cachée, d'exprimer ce qu'est Dieu, à condition toutefois que Dieu vienne actualiser cette **CAPACITE « OBEDIENNELLE » DU LANGAGE**. Croire ceci découle de la foi en l'Incarnation. Il est donc possible d'employer un langage vrai au sujet de Dieu. **L'Incarnation du Verbe nous apprend que notre langage a cette capacité réelle quoique cachée à dire Dieu**, à condition que Dieu actualise cette capacité **obédientielle** du langage. Par l'Incarnation, il est possible d'employer un langage vrai au sujet de Dieu, c'est à dire qui renvoie à la réalité même de Dieu (entre les deux extrêmes que sont l'agnosticisme et la réduction de Dieu au langage) → Le langage dogmatique demeurera donc toujours **analogique**.

→ LE **DOGME** EST ALORS **UNE DOCTRINE DANS LAQUELLE L'EGLISE PROPOSE DE FAÇON DEFINITIVE UNE VERITE REVELEE, SOUS UNE FORME QUI ENGAGE LA FOI DU PEUPLE CHRETIEN DANS SON ENTIER** (CTI).

L'EXPRESSION DOGMATIQUE **PURIFIE** LE LANGAGE POUR LE RENDRE **APTE** A CETTE FONCTION **TRANSCENDANTE**. MAIS LE LANGAGE CONTINUE EGALEMENT SA **VIE PROPRE**, D'OU PROBLEMES **D'INTERPRETATION** AU FIL DES SIECLES¹⁰...

B – Le conditionnement historique des formulations dogmatiques, qui ne compromet pas leur vérité et validité pérenne

Mysterium Ecclesiae (CDF – 1973. DH 4539s): « Pour ce qui concerne... **la condition historique**, il faut observer tout d'abord que **le sens que contiennent les énoncés de la foi** dépend pour une part **de la portée sémantique de langage** utilisé à un certain moment et dans certaines circonstances.

En outre il arrive parfois qu'une vérité dogmatique soit exprimée **d'abord d'une manière incomplète, pas fausse cependant**, et que plus tard, considérée dans un contexte de foi ou de **connaissances humaines** plus étendus, elle soit signifiée de façon **plus pleine et plus parfaite**.

Ensuite, par ses **nouveaux énoncés**, l'Eglise veut **confirmer** et **éclairer** ce qui est déjà contenu **d'une manière ou d'une autre** dans la Sainte Ecriture ou dans les expressions antérieures de la Tradition, mais en même temps elle a soin également de penser à résoudre certaines questions ou certaines erreurs (...).

Quant au sens même des formules dogmatiques, il demeure toujours vrai et constant en lui-même dans l'Eglise, même lorsqu'il est éclairé davantage et compris de façon plus pleine »¹¹.

↳ Trois historicités **obscurcissent** le sens d'une formulation dogmatique :

1 – historicité du **langage** : « *la portée sémantique du langage...* »¹²

⁸ DV 8 : l'Eglise, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine vérité, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu.

⁹ Dieu se communique lui-même dans sa Parole, par des événements et paroles liés entre eux (DV2). L'homme accueille ce don à travers la fides qua, par laquelle il s'ouvre au mystère, et la fides quae, par laquelle il exprime le contenu de ce en quoi il croit. Ceci s'accomplit dans l'Eglise, qui transmet ce qu'elle est et croit. Le *depositum fidei* y est conservé, interprété par le Magistère, sous l'action du SE.

¹⁰ HdL ds *Paradoxes*: « La répétition des formules n'assure pas la transmission de la pensée... ».

¹¹ *Mysterium ecclesiae* continue en dénonçant le RELATIVISME DOGMATIQUE : « les fidèles doivent donc s'écarter de l'idée selon laquelle, d'une part, les formules dogmatiques ne pourraient pas signifier la vérité d'une manière déterminée, mais seulement des approximations changeantes de celle-ci, qui la déforment ou l'altèrent d'une certaine manière ; selon laquelle ensuite ces mêmes formules ne signifieraient la vérité que d'une manière indéterminée, comme quelque chose qui doit toujours être cherché par les approximations susdites. Ceux qui adoptent une telle conception n'échappent pas au relativisme dogmatique et faussent le concept de l'infailibilité de l'Eglise, lequel se réfère à la vérité à enseigner et à tenir d'une certaine manière... »

¹² C.T.I. C.III.3 : « L'étude de l'histoire des dogmes montre clairement que, dans ces dogmes, l'Eglise n'a pas simplement repris une conceptualisation déjà donnée. Elle a plutôt soumis des concepts déjà existants, le plus souvent empruntés au langage cultivé du milieu, à un processus de purification, de transformation ou de réélaboration. Ainsi a-t-elle créé le langage adapté à son message. Qu'on pense, par exemple, à la distinction entre '*substance*'

- 2 – historicité de la **connaissance** : « le contexte de foi ou de connaissances humaines est plus étendu »
 3 – historicité du **contexte culturel**, théologique, philosophique : « penser à résoudre certaines questions ou certaines erreurs » - une vérité dogmatique est ensuite *complétée*, car le contexte historique polémique a souligné tel aspect du dogme.

→ la vérité qui a été proclamée lors de la promulgation du dogme est rigoureusement *ce que l'autorité qui l'a promulguée voulait dire ainsi dans le langage qui était le sien* ; et cette vérité demeure toujours égale à elle-même malgré le vieillissement de la formule. (// traductions de la Bible). D'où archéologie du texte, pour arriver à une **lecture « sympathique »**. **Dieu ne se laisse pas enserrer dans une formule** (AUG : « *Si comprehendis, non est Deus* », Sermon 117), **si parfaite soit-elle, mais ce qui est énoncé et pensé de Dieu peut quand même être vrai, exempt d'erreur, même si c'est, bien évidemment, incomplet.**

• Différentes herméneutiques (CTI – A.I.3):

1. herméneutique **positiviste** : prime le pôle objectif, positif → trop unilatérale et partielle. (HdL : la répétition des formules n'assurent pas la transmission de la pensée...).
2. herméneutique **anthropocentriste** : excès inverse, subjectiviste (« la question de la vérité du réel est réduite à celle de son sens *pour l'homme* ») (// Bultmann : *Jésus pour moi*)
3. herméneutique **culturelle**: risque relativiste de fondre *l'humanum* (=genre humain) dans sa culture. Quid des valeurs transculturelles?
4. herméneutique **métaphysique** : « pose la question de la vérité du réel ». non réductrice.
 « Elle part du fait que la vérité se manifeste dans et par l'intelligence humaine, de telle sorte que dans la lumière de l'intelligence humaine brille la vérité même de la réalité. Parce que la réalité est toujours plus grande et plus profonde que toutes les représentations et les concepts, conditionnés par l'histoire et la culture, que nous nous formons d'elle, la nécessité s'impose d'une interprétation critique toujours renouvelée et approfondie des traditions culturelles respectives. »

→ le problème central est celui du rapport entre Vérité et Histoire, lien entre « tradition » et « interprétation »¹³ et risque du relativisme dû à l'inflation des *interprétations d'interprétations...* (// absolutisation de l'inculturation...).

• La « vérité dans l'histoire » (CTI A.I.4) :

- Tout savoir et tout langage présuppose « une structure de précompréhension et de préjugés structurels », donc structure conditionnée, historique, relative.
- En même temps, la quête de la vérité présuppose une vérité « ultime », « inconditionnée » que révèlent « certaines vérités fondamentales », *'dogmes'* (ex : le principe de non-contradiction), « universelles par rapport à l'espace et au temps ». « La lumière de la vérité nous précède toujours ; elle apparaît avec une évidence objective dans notre intelligence quand elle considère la réalité ».

C – le fondement de la Révélation, pleine dans le Christ, et le progrès des dogmes (les forces motrices de ce progrès).

Le développement du dogme correspond-il à une augmentation de la foi ? à une déduction logique, une clarification (superflue...)? → ni l'un, ni l'autre. La foi que nous professons est substantiellement celle des Apôtres (pas d'augmentation de la *fides quae* depuis). Pas non plus de *déduction logique* augmentant le contenu de la foi. Mais les dogmes sont obtenus par abstraction à partir du Mystère révélé, fractionné pour l'intelligence.

Dieu n'a rien d'autre à révéler que Jésus crucifié. Mais lorsqu'apparaît une doctrine *hérétique*, le magistère intervient pour y répondre, et garder ouverte l'action de Dieu se révélant lui-même. La Révélation n'est pas un système de doctrine et de thèses mais l'action de Dieu se révélant Lui-même (DV2). C'est dans la vie de foi de l'Eglise que peut se chercher le contenu de la Révélation, vie dont les dogmes sont abstraits.

→ il y a donc ce que Dieu révèle, et qui est Lui-même, en soi et dans son œuvre de salut pour le monde : tout cela, c'est le Mystère qui nous a été révélé dans le Christ, définitivement et totalement. De ce Mystère témoigne le Dépôt sacré, et de lui on tire la doctrine, donc les dogmes, en cohérence avec le Dépôt.

(nature) et *'hypostase'*, et à l'élaboration du concept de *'personne'* qui, en tant que tel, n'était pas présent dans la philosophie grecque, mais est le résultat de la réflexion sur la réalité du mystère du salut et sur le langage biblique »

¹³ CTI – A.I.1 : « Dans notre connaissance, nous n'avons jamais affaire au réel dans sa nudité, mais toujours au réel dans le contexte culturel de l'homme, avec son interprétation par la **tradition** et son **appropriation** actuelle (...). Le problème fondamental de l'interprétation peut être formulé ainsi : comment pouvons-nous prendre au sérieux le cercle herméneutique entre sujet et objet sans tomber dans un relativisme qui ne connaît que des interprétations d'interprétations lesquelles à leur tour, conduisent sans cesse à de nouvelles interprétations ? N'y a-t-il pas, non en dehors, mais à l'intérieur du processus historique d'interprétation lui-même, une vérité qui existe par elle-même ? Y a-t-il des affirmations qui doivent être admises ou niées dans toutes les cultures et toutes les situations historiques ? »

→ **Le développement du dogme consiste à fractionner à l'usage de l'intelligence un tout déjà complet en lui-même, de sorte que la foi n'augmente pas, l'explicite étant déjà contenu dans l'implicite**¹⁴.

Quel développement ? Qu'est-ce qui se développe ?

DV 8 (déjà cité sur le *Sensus Fidei*) : « Cette Tradition qui vient des apôtres se poursuit dans l'Eglise, sous l'assistance du Saint-Esprit: en effet, **la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît**, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur (cf. Lc 2,19; Lc 2,51), soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçurent un charisme certain de vérité. Ainsi l'Eglise, tandis que les siècles s'écoulent, **tend constamment vers la plénitude de la divine vérité**, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu. »

UR 6 : L'Eglise *semper reformanda*.¹⁵

→ Il faut distinguer REVELATION et TRANSMISSION (Ch. I et II de DV).

↳ **BLONDEL** : « Même ce qu'elle (L'Eglise) découvre, elle a l'humble sentiment de le retrouver fidèlement... Elle fait passer quelque chose de l'implicite vécu à l'explicite connu » (« Histoire du dogme », Premiers Ecrits, PUF, 1956,204.)

↳ **W. KASPER**¹⁶ : Le développement des dogmes n'est pas « une augmentation de la connaissance intellectuelle » (comme un développement biologique de la vérité), ni un « développement des idées » (comme se développe une culture). Pas de développement selon un mode hypothético-déductif, comme pour un système. Il est **l'explicitation de ce qui est déjà implicitement contenu dans la Révélation originelle**. Telle époque ou culture voit naître telle ou telle problématique ou opinion (ex : le relativisme) : C'est comme un *défi lancé* ou des *bouleversements causés par des perversions hérétiques de la foi*. Ils appellent alors une nouvelle compréhension de l'Evangile. Le dogme vient répondre à ces situations très concrètes, historiques, sociales, ecclésiales, culturelles, philosophiques... qui menacent d'une façon ou d'une autre **l'intégrité** du Mystère Révélé. Il répond **en fragmentant pour l'intelligence cette totalité du Mystère, en extrayant une réponse particulière – une explicitation – adaptée à la problématique contextuelle**. Le dogme est donc comme une réponse à une menace d'hérésie, qui enfermerait le Mystère Révélé. Loin de le clore ou de le figer dans une formule, il garde donc intacte et *ouverte* la plénitude du Mystère révélé (Les hérésies naissent de la négation, de l'isolement, de l'absolutisation d'un unique aspect de la Révélation. ex : « le Père est plus grand que moi » → arianisme).

• Quelles sont les forces motrices de ce développement du dogme ?

① - **L'ESPRIT SAINT** est la **force motrice de ce développement** (DV8), par la prière de l'Eglise, son action, la liturgie, la théologie... Voyons donc en détail maintenant comment peuvent se hiérarchiser les vérités révélées (UR 11), et qui en décide :

UR 11 : « [dans le dialogue œcuménique] En exposant la doctrine, les théologiens catholiques se rappelleront qu'il y a un ordre ou une "hiérarchie" des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne. »

Cette hiérarchie dépend du rapport de la vérité au centre de la Révélation qui est le Christ, puis la vie morale attestée par la Révélation, et par la nature humaine.

Dig. Hum. 14 : « De par la volonté du Christ, en effet, l'Eglise catholique est maîtresse de vérité ; sa fonction est d'exprimer et d'enseigner authentiquement la vérité qui est **le Christ**, en même temps que de déclarer et de confirmer, en vertu de son autorité, **les principes de l'ordre moral** découlant de la nature même de l'homme. »

② - **Le MAGISTERE** → *l'interprétation authentique des dogmes appartient au magistère l'Eglise et à lui seul (Pape, évêques)*.

1 Co 15,3.4 : « je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort, ... »

→ Concernant les 3 degrés de magistère, voir Thèse 2 : Magistère extraordinaire, ordinaire, non définitif.

Le **sensus fidei** seconde alors le Magistère (voir thèse 2).

¹⁴ Calcédoine n'est donc pas une fin mais un point de départ (Rahner).

¹⁵ **UR 6** : « Toute rénovation de l'Eglise consistant essentiellement dans **une fidélité plus grande à sa vocation**, c'est dans cette rénovation que se trouve certainement le ressort du mouvement vers l'unité. L'Eglise, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette **réforme permanente** dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre. Si donc, par suite des circonstances, en matière morale, dans la discipline ecclésiastique, ou même dans la formulation de la doctrine, qu'il faut distinguer avec soin du dépôt de la foi, il est arrivé que, sur certains points, on se soit montré trop peu attentif, il faut y remédier en temps opportun d'une façon appropriée. »

¹⁶ EICHER P., ED., *Enciclopedia teologica*, Brescia 1989, 215-227; orig. ted., in *Neues Handbuch der theol. Grundbegriffe*, I, Monaco in B. 19912; *Nouveau Dictionnaire de Théologie*, Paris 19962, 203-227.

D – Principes et orientations pour l'interprétation des dogmes.

- Depuis son commencement l'Eglise a reçu cette charge de recevoir, annoncer et interpréter le kérygme.
- TRENTE défend l'interprétation *ecclésiale* de la doctrine, et met en garde contre une interprétation privée de l'Ecriture.
- VATICAN I rappelle le même principe pour la doctrine « selon le consentement unanimes des Pères » (DF 2 – DH 3007)
- citant Lérins, qui parle déjà de ce progrès de l'intelligence, de la science et de la sagesse des croyants et de l'Eglise)
- LUBAC, *Paradoxes*: « La répétition des formules n'assure pas la transmission de la pensée... ».
- CTI III.2 : Les dogmes sont à interpréter car ils ne sauraient être « un vestige des temps révolus ». Les deux critères de bases de l'interprétation sont :

- 1 – la valeur permanente de la vérité (= ne pas trahir la Tradition)
- 2 – l'actualité de la vérité (= ne pas présenter la tradition comme figée...mais une « compréhension vive de la foi »)

LE DOGME EST :	C'EST-A-DIRE :	Et DONC DOIT ETRE EXPLIQUE ET INTERPRETE:
1. <i>Verbum rememorativum</i> (/ passé)	«une anamnèse, une interprétation remémorative des <i>Magnalia Dei</i> (merveilles de Dieu), que les témoignages de la Révélation annoncent. »	« à partir de l'Ecriture et de la Tradition, et interprétés par elle » (i.e. le « critère de l'origine » (i.e. l'apostolicité) et le « critère de la communion » (i.e. la catholicité)+ interprétés « dans la totalité de l'AT et du NT, selon l'analogie de la foi » (guidé par l'ES+l'Eglise)
2. <i>Verbum demonstrativum</i> (/ présent)	« ils veulent exprimer le salut de manière effective ici et maintenant. Ils veulent être lumière et vie. »	« transmis d'une manière vivante, attrayante et stimulante... » (« critère anthropologique »). Le dogme n'est pas un plus. Il n'est qu'explicitation de ce qui est déjà.
3. <i>Verbum prognosticum</i> (/ futur)	« témoignage de la vérité et de la réalité du salut eschatologique », « affirmations eschatologico-anticipatives ». « Ils doivent susciter l'espérance ».	« en fonction des fins dernières, de l'accomplissement de l'homme et du monde ». critère eschatologique.

- Nb : **les 7 critères du développement du dogme selon le Cardinal NEWMAN** (CTI C.III.5).

1. préservation de la forme fondamentale, du contexte (rapport tout – parties) (// VR, *Verbum Rememorativum*)
2. continuité des principes des dogmes précédents. (// VR)
3. pouvoir d'assimilation (rendre vivant, pénétrant, actuel...) (// VD)
4. cohérence logique (// VD)
5. anticipation de l'avenir (// VP)
6. influence conservatrice sur le passé (respect du passé, de l'héritage, y compris dans les formulations...) (// VR)
7. vigueur durable (formules le moins corruptibles possibles par le temps...) (// VP ?).

// Nb : La seule interprétation authentique des dogmes consiste à retrouver la vérité même qu'ils signifient en raison de leur aptitude originelle à le faire. **principes d'interprétations :**

- LA COMMUNION ECCLESIALE, GARANTIE PAR LE MAGISTERE :
 - principe de cohérence avec l'ensemble de la tradition de l'Eglise, jusqu'aux apôtres (// 2,4)
 - principe de catholicité
 - principe de cohérence avec la liturgie
- principe anthropologique : le dogme sert-il le salut de l'homme ? (//3,7)

→ CONCLUSION de la CTI :

« L'AXE CHRISTOLOGIQUE : JESUS CHRIST
DEMEURE LE POINT DE DEPART, LE CENTRE ET LA MESURE
DE TOUTE INTERPRETATION ».